

Ecrit par le 21 novembre 2024

Mme BERBEZIER

VALLIS CLAUSA
NOTAIRES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents

VALLIS CLAUSA
NOTAIRES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Ecrit par le 21 novembre 2024

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 juin 2012,

Madame Marie Albertine **BERBEZIER**, en son vivant retraitée, demeurant à ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE (84320) 54 allée de la Sorquette.

Née à VEDENE (84270), le 3 juin 1926.

Veuve de Monsieur Jean Félix ARNOUT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE) le 29 juillet 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel COMTE, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse), le 4 novembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel COMTE, Notaire à SORGUES (84700) référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, à savoir le 12/11/2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mlle ROCHE

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Ecrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



**Office Notarial
Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 mars 2021, Mlle Magali Marie Estelle **ROCHE**, en son vivant retraitée, demeurant à CAIRANNE (84290) 140 avenue de la Libération, Née à CAIRANNE (84290) le 20

Ecrit par le 21 novembre 2024

avril 1940, Célibataire, Non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ORANGE (84100), le 23 septembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 31 octobre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire à ORANGE 84100, référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme ASSALIT

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Écrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 novembre 2020,

Madame Régine Renée **ASSALIT**, en son vivant retraitée, demeurant à MORIERES-LES-AVIGNON

Écrit par le 21 novembre 2024

(84310) Le Clos de Morières 18, rue Paul Signac.

Née à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), le 26 juin 1944.

Divorcée de Monsieur Jean-Pierre Marcel Victor GILLES, suivant jugement rendu par le Tribunal judiciaire de AVIGNON le 18 juin 1992, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 11 mai 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 25 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme FEJOZ

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Ecrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



**Étude de Maitres
Stéphanie
JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associés,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 21 novembre 2024

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 décembre 2020, Mademoiselle Marie Berthe Laurence **FEJOZ**, en son vivant retraitée, demeurant à CARPENTRAS (84200) 242 rue de l'Université, Résidence JH Fabre, née à LORIOL-DU-COMTAT (84870), le 28 juin 1929. Célibataire. De nationalité française. Décédée à CARPENTRAS (84200) (FRANCE), le 22 juin 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JEANJEAN, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 23 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme COLOMER

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Écrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



Jean-Victor MONTAGARDet Martial RAMOGNINO

300 Avenue Saint Quenin

84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 avril 2023, Madame France Christiane Noëlle Suzanne **COLOMER**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jean-Maurice MONIER, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) rue Le Carré Montfort, Impasse Jean Moulin. Née à MORCOURT (02100), le 31 mai 1945. Décédée à NYONS (26110) (FRANCE) le 2 août 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé,

Ecrit par le 21 novembre 2024

membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 29 août 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme SOLIGNAC



SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024
Département : Vaucluse

Ecrit par le 21 novembre 2024

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents**SCP Me MAY, Me BOUKHORS****Me ROCHETTE****Notaires associés**

166 Avenue Aristide Briand

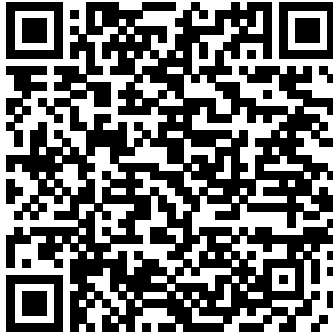
84440 Robion

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament en date du 22 juin 2023, Mme Marie-Louise Emilie **SOLIGNAC** Veuve de M. Jean LAMY, née à BOISSET ET GAUJAC (Gard) le 13 juin 1927, en son vivant retraitée, demeurant à CAVAILLON (Vse), 58 avenue Fernand Villevieille a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à NIMES (Gard) le 30 juillet 2024 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 06 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M VIDAL

Écrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents

**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 06.03.2018, M. Marcel Émile **VIDAL**, veuf de Mme Odile Denise **CLAVEL**, dt à **AVIGNON** (84000) 14 rue Flammarion. Né à **AVIGNON** (84000) le 23 septembre 1934. Décédé à **AVIGNON** (84000) le 5 juillet 2024 A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament contenant saisine reçu par Me Olivier **JULIEN**, Notaire associé à **AVIGNON** (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin le 03.09.2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me **JULIEN**, notaire sus désigné CRPCEN 84002, dans le mois

Ecrit par le 21 novembre 2024

suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Mme TOURRE

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Écrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



**Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 janvier 2024, Madame Ginette Adrienne Emilie **TOURRE**, en son vivant sans profession, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) Rue Louis Raynaud EHPAD. Née à VAISON-LA-ROMAINE (84110), le 29 avril 1935. Veuve de Monsieur Robert Gaston ROMIEU et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 5 mai 2024. A consenti un

Ecrit par le 21 novembre 2024

legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 7 août 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme SOLOMIAC

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Ecrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



Etude de MaîtreEléonore GRUMBERG
Notaire
Charbes
30160 BESSEGES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 du Code de procédure civile

Loi N° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe, en date à MOLIERES SUR CEZE du 19 mai 2015, Madame Anne Marie Françoise Henriette **SOLOMIAC** en son vivant, retraitée, demeurant à 84000 AVIGNON (Vaucluse) Maison de retraite SAINT ROCH, célibataire. Née à 06600 ANTIBES (Alpes-Maritimes) le 5 mars 1933.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Décédée à 30100 ALES (Gard) le 20 juin 2020.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me GRUMBERG, Notaire, lieudit Charbes 30160 BESSEGES, le 22 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître GRUMBERG Notaire, lieudit Charbes 30160 BESSEGES, référence CRPCEN :30038, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Eléonore GRUMBERG

Mme RICCOMONDI

Ecrit par le 21 novembre 2024



Notaire



Ecrit par le 21 novembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maîtres LAPEYRE, DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe fait à CAIRANNE en date du 28 mai 2018, Madame Iridée Luciana Adèle **RICCOMONDI**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) maison de retraite EHPAD Les Arcades 15, avenue de la Libération.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Née à MULAZZO (ITALIE), le 28 octobre 1925.

Veuve de Monsieur Marius Jean ALLEMAND et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) (FRANCE), le 16 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 17 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX 1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or (N° CRPCEN : 84001), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Le Notaire.

M GABRIEL



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 21 novembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents

**Étude de MaitresStéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,
Notaires associés, à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 26 mars 2020, Monsieur Jean-Paul **GABRIEL**, demeurant à MORMOIRON (84570) 1220 route de Sainte Croix. Né à AUBAGNE (13400), le 26 mars 1954. Veuf de Madame Mireille Marie Marguerite AVIAS et non remarié. Décédé à MORMOIRON (84570) (FRANCE), le 31 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 11 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Mme PEBREL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents

**Étude de Maitres JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,
Notaires associés à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 27 août 2014, Madame Marise Léone **PEBREL**, demeurant à CARPENTRAS (84200) route de Caromb 247 chemin de l'Aygues, née à PARIS 11ÈME ARRONDISSEMENT (75011), le 27 juin 1932, veuve de Monsieur Eugène Alphonse COCHIN et non remariée. Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 27 avril 2024.

A consenti un legs universel.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JEANJEAN, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 9 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier JEANJEAN, notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.